

LISTE DES REPTILES ET DES BATRACIENS RAPPORTÉS D'INDO-CHINE
PAR M. P. CHEVEY.

DESCRIPTION D'UNE VARIÉTÉ NOUVELLE DE *SIMOTES VIOLACEUS* CANTOR,
PAR M. F. ANGEL.

Au cours de son voyage en Indo-Chine, en qualité de naturaliste attaché à la Mission Hydrographique d'Indo-Chine en 1925-1926, M. P. Chevey a recueilli pour le service d'herpétologie une petite collection de Reptiles et de Batraciens. Parmi eux se trouve un exemplaire de *Simotes violaceus* tout à fait remarquable par la grande longueur de sa queue, qui, à ma connaissance, dépasse de beaucoup, tout ce qui a été signalé, dans ce genre, jusqu'à ce jour.

REPTILES.

Geckonidés.

Gecko verticillatus Laur.

Cambodge : Baie de Réam. 22/IV/26.

Agamidés.

Calotes versicolor Daud.

Cochinchine : Saïgon (Jardins de l' Arsenal). 10/IV/26.

Colubridés.

COLUBRINÉS : *Simotes violaceus macrurus* var. nov.

Annam : Pointe Lagan (sur les dunes). 17/V/26.

Tropidonotus piscator Schn.

Tonkin : Rizières de la rive gauche du Cua Cam (près de Haïphong).
20/XII/25.

HOMALOPSINÉS : *Hypsirhina enhydris* Schn.

Tonkin : Rizières de la rive gauche du Cua Cam (près de Haïphong).
25/XII/25.

HYDROPHIINÉS : *Enhydris Hardwicki* Gray.

Annam (Pointe Lagan), pêché à la lumière, le soir, le long du bord.
17/V/26.

Vipéridés.

Lachesis gramineus Shaw. (205 plaques ventrales.)

Annam : Baie de Vung-Ro (Cap Varella) à proximité de la côte.
5/VIII/26.

BATRACIENS.

Ranidés.

Rana tigrina Daud. *forma typica* Blgr.

2 ex. ♂ et ♀ provenant du marché de Haïphong. 24/I/26.

6 ex. jeunes des Rizières d'Haïphong.

D'après un document rapporté par M. Chevey, la bande vertébrale est d'un beau rouge vermillon sur certains sujets; la teinte de fond est gris verdâtre.

Bufonidés.

Bufo melanostictus Schn.

Saïgon : Jardins de l' Arsenal. 10/IV/26.

SIMOTES VIOLACEUS macrurus var. nov.

Caractères du *Simotes violaceus* dont l'individu se distingue par la grande longueur de la queue; celle-ci, comporte 83 plaques sous-caudales. L'exemplaire mesure 447 millimètres de longueur totale : corps, 300 millimètres; queue, 147 millimètres.

Écailles lisses sur 17 rangs. — Ventrales : 152. — Anale entière. — Sous-caudales : 83. — Huit labiales supérieures, les quatrième et cinquième bordant l'œil. — Une préoculaire avec, au-dessous, une sous-oculaire. — Deux postoculaires. — Temporales 1 + 2 (1 + 3). — Quatre labiales inférieures en contact avec les plaques gulaires antérieures, qui sont plus grandes que les postérieures.

Parmi les *Simotes* connus, une espèce décrite par M. Boulenger : *Simotes longicauda*⁽¹⁾, est déjà remarquable par la dimension de sa queue. Cette forme fut capturée dans les montagnes Man-Son, au Tonkin, entre 3.000 et 4.000 pieds d'altitude. A cette espèce, Malc. A. Smith ajouta une variété nouvelle : *Simotes longicauda Joynsoni*⁽²⁾, provenant de la vallée Maa Yome, Muang-Ngow, dans le Nord du Siam. D'après les chiffres donnés par ces deux auteurs pour les proportions de la queue par rapport à la longueur totale, celle-là représente chez *Simotes longicauda* le cinquième de la longueur de l'animal, et, pour la var. *Joynsoni*, environ le septième.

(1) *Annals and Mag. Nat. Hist.* 7^e s^{ie}, vol. XII; p. 351-1903.

(2) *Journ. Nat. Hist. Soc. of Siam. Bangkok*, vol. II; n^o 4; p. 276-1917.

Chez l'exemplaire recueilli par M. Chevey, la queue fait le tiers de la longueur totale, ce qui est tout à fait digne de remarque dans l'espèce *violaceus*, à laquelle je rapporte cet exemplaire, et où la région caudale ne représente le plus souvent que le dixième de la longueur de l'animal.

Au point de vue de l'écaillage céphalique, il semble utile de signaler une petite scutelle située, de chaque côté, en arrière des postoculaires, dans le coin supérieur de la grande temporale antérieure, et que je ne considère pas comme une temporale véritable.

La coloration de l'individu peut se résumer ainsi : dessus du corps brun jaunâtre clair avec, sur chaque côté du cou, une tache sombre, sertie de noir. Sur la région médiane dorsale, immédiatement en arrière des 2 taches collaires, une macule de même dimension que celles-ci est suivie à intervalles plus ou moins réguliers (2 à 4 séries transversales) de petits tirets en zigzag formés par le bord noirâtre postérieur des 4 ou 5 écailles dorsales supérieures; ces petits tirets, bien marqués sur le cinquième antérieur du corps, deviennent, après cette région et jusqu'au début de la queue, beaucoup moins précis. Le dessus de la queue est de teinte uniforme.

Sur la tête, une bande foncée traverse les plaques préfrontales, l'œil, et descend sur les sixième et septième labiales supérieures pour s'arrêter avant le bord inférieur de ces plaques. A la partie postérieure des pariétales une bande transversale forme 3 branches dirigées vers l'arrière; celle de chaque côté descend obliquement jusqu'en arrière des dernières labiales supérieures, tandis que la branche médiane forme une tache ovulaire s'étendant sur les 5 rangs transversaux d'écailles qui suivent immédiatement les pariétales. Parties inférieures blanc jaunâtre, complètement uniforme.